



Notre Fondation, comprenant trois structures résidentielles et six ateliers de production adaptée ainsi que deux restaurants, a pour mandats l'accompagnement, la réinsertion et l'occupation de personnes adultes en situation de handicap psychique.

Suite au départ à la retraite du titulaire, nous cherchons pour le 1^{er} décembre 2026 ou date à convenir un/e

responsable du secteur socioprofessionnel
Taux d'activité : 100 %

- ☐ Diplôme de moniteur/trice d'atelier ou maître/sse socioprofessionnel/le
- ☐ Diplôme de praticien formateur
- ☐ Formation et expérience dans la conduite d'une équipe
- ☐ Plusieurs années de pratique dans une fonction socioprofessionnelle et/ou éducative
- ☐ Connaissance du milieu institutionnel et du réseau social
- ☐ Capacité à travailler de façon autonome, à prendre des décisions rapidement et à assumer des responsabilités
- ☐ Personnalité dynamique et chaleureuse sachant faire preuve de savoir-faire et de savoir-être envers les bénéficiaires, les familles et autres intervenants.

La personne recherchée aura la responsabilité d'assurer l'application de la pédagogie institutionnelle et un fonctionnement optimal du secteur socioprofessionnel et des services d'intendance. Membre de la Direction, elle assumera également la responsabilité des processus sécurité et prestations hôtelières.

Nous offrons :

- ☐ Un cadre de travail agréable et une autonomie dans le travail
- ☐ Un travail en équipe fondé sur des valeurs partagées
- ☐ Une supervision en équipe
- ☐ Des conditions de travail selon CCT - INFRI / FOPIS

Si vous êtes intéressé/e par le poste proposé, n'hésitez pas à nous faire parvenir d'ici au 20 avril 2026 votre dossier muni des documents usuels exclusivement via la rubrique emploi de notre site internet www.st-louis.ch.

DESCRIPTIF DE FONCTION

Identification du poste	Responsable du secteur socioprofessionnel	Nom/Prénom du titulaire :	Nom Prénom
Titre du responsable du secteur :	Directeur	Secteur :	Direction / administration
		Nom et prénom du responsable du secteur :	
Mission Assurer le fonctionnement optimal du secteur ateliers et des services généraux et l'application de la pédagogie institutionnelle du secteur socioprofessionnel.			
Place dans l'organisation Le responsable des ateliers est subordonné au Directeur. Il se positionne hiérarchiquement comme l'élément exécutif le plus élevé du secteur Atelier auquel sont subordonnés tous les membres du secteur, MSP, collaborateurs des services généraux, personnel de production, auxiliaires, etc.			
Responsabilités / Tâches principales et spécifiques Définir la ligne pédagogique des ateliers en collaboration avec la direction, veiller à son application et décider des mesures socioprofessionnelles nécessaires Participer à la procédure d'engagement du personnel du secteur ateliers et des services généraux Organiser et superviser le travail du secteur atelier et des services généraux Assurer le remplacement d'un membre de l'équipe des ateliers et des services généraux Garantir le respect et le bien-être des bénéficiaires, veiller à l'adéquation de leurs possibilités avec les exigences professionnelles Traiter les demandes d'occupation en atelier des bénéficiaires Traiter les problèmes généraux liés aux bénéficiaires avec les partenaires Gérer les budgets mis à disposition par la direction Collaborer activement avec le directeur, la responsable éducative et l'ensemble des cadres Assurer les responsabilités des processus socioprofessionnels, prestations hôtelières et sécurité.			

Autorité, compétence et pouvoir de décision conféré à ce poste

Le responsable des ateliers et des services généraux a l'autorité la compétence et le pouvoir de décision pour toutes les questions liées à la prise en charge socioprofessionnelle des bénéficiaires.

Profil (Exigences professionnelles et compétences requises)

Diplôme de moniteur d'atelier
Diplôme de praticien formateur
Formation et expérience dans la conduite d'une équipe
Plusieurs années de pratique dans une fonction socioprofessionnelle et/ou éducative
Connaissance du milieu institutionnel
Connaissance du réseau social
Connaissances de l'utilisation courante de l'outil informatique
Aptitudes à travailler de façon autonome et à prendre des décisions rapidement
Etre ouvert et à l'écoute de l'autre
Savoir déléguer et collaborer
Tenir ses engagements
Avoir une éthique professionnelle et personnelle développée
Permis de conduire

Suppléance :

Le titulaire remplace :

Le directeur

Le titulaire est remplacé par :

Le directeur
Un moniteur d'atelier désigné par le titulaire

Cadre et limite de cette suppléance :

Selon mandat ponctuel

Cadre et limite de cette suppléance :

Le directeur : Aucune limite
Un moniteur d'atelier : selon mandat ponctuel

Divers :

Rédigé par :

Le :

Approuvé par :

Le :

Modifié par :

Le :

Approuvé par :

Le :

Observations :

Le détail des fonctions et responsabilités fait partie intégrante du MAQ

Lu et approuvé par le titulaire (date et signature)